

# le point

n° 05



*SUR*

## LA CERTIFICATION DU MATÉRIEL VÉGÉTAL FRUITIER



La certification du matériel végétal fruitier a pour objet de garantir aux arboriculteurs le potentiel génétique du matériel fruitier qu'ils acquièrent. Elle peut porter sur les scions, greffons, porte-greffe, ou semences. Le système français de certification est reconnu comme particulièrement sérieux et efficace. Mis en oeuvre depuis quarante ans, grâce à une collaboration entre les pépiniéristes,

l'Inra et le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes, il a permis le renouvellement du verger dans des conditions très performantes.

**L**a certification fruitière française est une démarche volontaire, soutenue par les pouvoirs publics. Elle se caractérise par :

■ **Sa diversité : onze espèces fruitières** (abricotier, cerisier, pêcher, prunier, amandier, pommier, poirier, cognassier, noyer, noisetier, châtaignier) et **trois cent cinquante cultivars** sont actuellement certifiés.

■ **Sa spécialisation dans le genre prunus**, le plus difficile à certifier en raison de son renouvellement variétal rapide, du nombre de maladies

de dégénérescence dont il est atteint et de la transmission courante de certaines de ces maladies par pollen ou par certains parasites (pucerons, nématodes, etc.).

■ **Sa collaboration constante avec les obtenteurs et le réseau d'expérimentation** des variétés et des porte-greffe assurant ainsi une actualisation régulière du matériel diffusé.



Pépiniéristes, arboriculteurs, représentants du Ministère de l'Agriculture, de l'Inra et du Ctifl, se retrouvent régulièrement au sein d'une Commission Permanente de Certification (CPC), pour suivre l'évolution du matériel végétal, et examiner les problèmes français ou communautaires liés à la qualité de ce matériel et à sa diffusion.

**Ctifl**

Avril 1995



# Les étapes du processus de fabrication *du matériel végétal fruitier*



Mise en réserve permanente des cultivars sains dans les vergers de référence et les abris grillagés  
- Conservatoire des variétés au Ctifl Lanxade -



Plant initial ou  
"matériel pré-base"  
(800 cultivars)



Vergers producteurs de semences certifiées  
25 ha pour 9 types de porte-greffe.



Parcelles de pieds-mères productrices de porte-greffe certifiés (Ctifl Lanxade et pépiniéristes)  
10 ha de haies de boutures de prunus : 34 000 pieds-mères,  
110 ha de marcottières de pommier et cognassier pour 22 types de porte-greffe.



Vergers producteurs de greffons certifiés  
60 ha - 65 000 pieds-mères.  
Potentiel de production annuelle de 12 à 15 millions de greffons.

L'ensemble de ce matériel initial et de ce matériel de base est régulièrement contrôlé par les équipes du Ctifl au point de vue authenticité et état sanitaire.

# Qu'est-ce qu'un plant portant une étiquette de certification



C'est un plant :

- produit par un pépiniériste agréé par le Ministère de l'Agriculture,
  - respectant le processus rigoureux de multiplication par filiation assurant l'authenticité et l'état sanitaire de celui-ci.
- Du plant initial à la pose des étiquettes, les différents stades et opérations sont contrôlés et les quantités produites sont vérifiées.

*Acheter un plant certifié c'est l'assurance de mettre en place un verger avec du matériel :*

- indemne de virose
- conforme à la variété choisie

L'organisme officiel chargé de la certification

Variété

Porte-greffe

Numéro de clone

Qualité sanitaire

L'organisme officiel chargé du passeport phytosanitaire

	<b>GOLDRICH INFEL® 2184 VIRUS FREE</b>		Règles et normes C.E.E. PASSEPORT PHYTOSANITAIRE C.E.E.	
	TORINEL® INFEL® 3116 VIRUS FREE Avifel Obtention protégée		FRANCE PRUNUS	
N° 943726264		Valable pour	1 PLANT CERTIFIÉ	

Numéro du plant = origine du plant

Cette étiquette est conforme aux Directives européennes concernant le passeport phytosanitaire et la commercialisation des plants fruitiers.



## Disponibilité du matériel *végétal fruitier certifié*

*A la vente, hiver 94/95  
chez 108 pépiniéristes agréés :  
27.000 kilos de noyaux  
14.000.000 de porte-greffe  
4.600.000 scions en 10 espèces :*

Espèce	Nombre de scions certifiés	variétés certifiées	Espèce	Nombre de scions certifiés	variétés certifiées
<b>Abricotier</b>	243 672	26	<b>Pommier</b>	2 907 536	98
<b>Cerisier</b>	198 400	22	<b>Poirier</b>	459 245	18
<b>Pêcher</b>	298 620	108	<b>Cognassier</b>	5 502	3
<b>Prunier</b>	220 987	23	<b>Noyer</b>	154 723	14
<b>Amandier</b>	22 304	4	<b>Noisetier</b>	42 213	9

**PLANTER UN VERGER AVEC DU MATÉRIEL FRUITIER CERTIFIÉ,  
C'EST MIEUX PRÉPARER L'AVENIR**  
en consacrant environ le prix d'un kilo de fruits par plant certifié,  
pour toute la durée du verger.

## Pour en savoir plus...

**INRA**  
Institut National de  
La Recherche  
Agronomique

La Grande Ferrade -  
BP 81  
33883 VILLENAVE D'ORNON  
Tél 56 84 32 77  
Télécopie 56 84 30 83

BP 57  
49071 BEAUCOUZE Cedex  
Tél 41 22 56 00  
Télécopie 41 22 56 05

**Ctifl**  
Centre technique  
interprofessionnel  
des fruits et légumes

Lanxade  
Prignonieux, BP 21  
24130 LA FORCE  
Tél 53 58 00 05  
Télécopie 53 58 17 42

**Balandran**  
BP 32 - 30127 BELLEGARDE  
Tél 66 01 10 54  
Télécopie 66 01 62 28

**SPV**  
Service de la Protection  
des Végétaux  
175, rue du Chevaleret  
75456 PARIS Cedex 13  
Tél 49 55 49 55  
Télécopie 49 55 59 49  
  
et Services Régionaux  
de la Protection des Végétaux  
(SRPV)